

AUCUNE VACANCE  
NE SERA ACCORDÉE  
DURANT L'EMPLOI

## Club vacances 2019

Remise du curriculum vitae au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2019. Veuillez mentionner quel(s) poste(s) vous intéresse(nt)  
Madame Suzie Lévesque, Directrice des Arts et de la culture  
141 boul. Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0  
Courriel : slevesque@villesadp.ca

### Accompagnateur – accompagnatrice pour un enfant ayant des incapacités

#### Responsabilités :

Sous l'autorité du coordonnateur des Arts et de la culture, planifier et organiser les activités pour faciliter l'intégration de l'enfant au groupe.

Accompagner l'enfant dans les activités auxquelles il prend part. S'assurer de la sécurité et du bien-être de l'enfant. Travailler en équipe avec les animateurs des groupes. Collaborer avec toute l'équipe du Club vacances.

#### Exigences particulières à ce poste:

- Étudier en éducation spécialisée, éducation, loisir ou autre domaine connexe
- Posséder des aptitudes dans l'accompagnement de personnes ayant une incapacité
- Être capable de travailler en équipe
- Participer aux formations spécialisées si nécessaire

### Animateur – animatrice

#### Responsabilités:

Sous l'autorité du coordonnateur des Arts et de la culture, planifier et organiser des activités adaptées pour son groupe d'âge. Assurer l'animation du groupe d'enfants et veiller à faire respecter les règlements. S'assurer d'un encadrement sécuritaire en tout temps. Participer aux réunions d'équipe et collaborer avec tous les intervenants du Club vacances.

#### Exigences particulières à ce poste:

- Posséder des aptitudes pour l'animation et le travail d'équipe
- Faire preuve de leadership

\* \* \* \* \*

#### Exigences générales (pour les 2 postes):

- Avoir 16 ans ou plus
- Posséder une formation en secourisme
- Être aux études à temps plein ou retourner à l'automne
- Participer à la formation obligatoire de 40 h (sur fin de semaine, dates à déterminer)
- Être disponible à travailler le 24 juin 2019
- Être disponible à travailler pour la totalité des 8 semaines du Club vacances

#### Conditions (pour les 2 postes):

- Durée de l'emploi : 8 semaines entre 30 et 40 h par semaine (plus les formations)
- Taux horaire : selon convention

### Intervenant – Intervenante en intégration sociale

#### Responsabilités :

Sous l'autorité du coordonnateur des Arts et de la culture, travailler en collaboration avec les animateurs afin de voir au bon déroulement des activités et au bien-être des enfants. Intervenir à faire les suivis nécessaires au maintien de l'harmonie entre les enfants, les animateurs et les parents des enfants en difficulté.

#### Exigences :

- Avoir 18 ans ou plus
- Posséder une formation en éducation spécialisée, psychoéducation, travail social ou autre
- Avoir des aptitudes pour le travail en équipe
- Faire preuve de leadership
- Posséder une formation en secourisme
- Participer à la formation obligatoire de 40 h (fin de semaine)
- Être aux études à temps plein ou y retourner à l'automne
- Être disponible à travailler le 24 juin 2019
- Être disponible à travailler pour la totalité des 8 semaines du Club vacances

#### Conditions:

- Durée de l'emploi : 7 à 9 semaines entre 30 et 40 h/ semaine
- Taux horaire : Selon la convention